

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Benyoucef Baba Ali est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République gabonaise, à Libreville.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Selim Benkhelil est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République populaire du Camérout, à Yaounde.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Kadour Benayada est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Burundi, à Bujumbura.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mohamed Ghalib Nédjari est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Guinée Bissau, à Bissau.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mahieddine Ammimour est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République islamique de Pakistan, à Islamabad.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Abdelhak Rafik Bererhi est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Indonésie, à Djakarta.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Nordine Kerroum est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume de Belgique, à Bruxelles.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Rachid Haddad est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Etats Unis du Mexique, à Mexico.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mohamed Aberkane est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume d'Espagne, à Madrid.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Abdelhamid Senouci Bereksi est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République péruvienne, à Lima.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Abdelkrim Gheraieb est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, à Londres.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Abdelmalek Nourani est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République socialiste tchécoslovaque, à Prague.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mohamed Lamari est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République socialiste du Viet Nam, à Hanoi.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Abdelhamid Semichi est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique d'Allemagne, à Berlin.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Abdelhamid Latreche est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Cuba, à la Havane.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mokhtar Louhibi est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République hellénique, à Athènes.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mokhtar Reguieg est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République populaire démocratique de Corée, à Pyong Yong.

Par décret présidentiel du 1er octobre 1989, M. Mourad Bencheikh est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République populaire de Chine, à Pékin.